



M S MONTREUIL JUIGNÉ
15 rue David d'Angers 49460
MONTREUIL JUIGNÉ

CONTRAT DE PRÊT DU MINIBUS

Règlement disponible auprès de l'office municipal des Sports

Cadre Réserve à l'O M S	Demande effectuée le :
N° déplacement	Chèque de caution :
Véhicule attribué	Donné le :
	Restitué le :
Utilisateur	Responsable :
	Tèl :

Destination :

Jour et heure de prise en charge :

Jour et Heure de Retour :

Nombre de personnes transportées :

Non du Conducteur :

Adresse :

Tèl : N° Permis conduire Date :

Non du Conducteur 2 (éventuel) :

Adresse :

Tèl : N° Permis conduire Date :

Un chèque de **caution de 400€** est demandé pour participation éventuelle aux frais de remise en état ou réparation, après la déduction du remboursement de l'assurance, à **remettre lors de la première demande à l'OMS** .
Le Véhicule sera pris avec le plein de carburant diesel et propre intérieurement au pavillon des sports, son retour doit **s'effectuer dans les mêmes conditions** sous peine de facturation pour remise en état initial.
Au retour du Véhicule Le justificatif de Plein du réservoir devra obligatoirement être joint avec ce contrat. Si manquement, la close du règlement ci-dessous sera mise en application.
Veuillez respecter les horaires de retour, votre responsabilité sera engagée. **Le non respect de ce contrat et de son règlement peut entraîner un refus de prêt lors de vos prochaines demandes de mini bus.** Tous les dégâts occasionnés au véhicule devront être mentionnés ci-dessous.

Nom et Signature Président ou représentant Association	Utilisateur	Responsable l'O M S
-----------------------------------------------------------	-------------	---------------------

Observation à l'enlèvement du minibus	Observation au retour du minibus
Km départ	Km Retour

Visa OMS	Visa Utilisateur	Visa OMS	Visa Utilisateur
----------	------------------	----------	------------------